

## Publication de l'index d'égalité salariale femmes-hommes

**Paris, le 29 février 2024** : Initiative visant à supprimer les écarts de rémunération, l'index de l'égalité salariale femmes-hommes a été instauré par la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

L'index permet aux entreprises de mesurer l'égalité salariale femmes-hommes au sein de leur structure. Il met en évidence les points de progression sur lesquels agir quand ces disparités sont injustifiées.

Depuis plusieurs années, HiPay poursuit ses efforts pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes.

La période Juillet 2022 / Juin 2023 a constitué une phase de transition pour HiPay, ce qui a dégradé les conditions de monitoring concernant les écarts de rémunération.

Après un score de 90/100 pour la période 2021-2022, le résultat de l'index de la société HiPay SAS pour la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 est de 42/100.

### **Les notes obtenues pour chacun des indicateurs sont les suivantes :**

- Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes : 37/40
- L'écart de répartition des augmentations individuelles : 0/35
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : 0/15
- La parité parmi les dix salariés ayant les plus hautes rémunérations : 5/10

HiPay continue de faire de ce sujet une priorité et va redoubler d'efforts afin d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes.

### **Des mesures ont déjà été actées afin de réduire les écarts constatés :**

- Au cours du second semestre 2023, le taux de femmes augmentées a d'ores et déjà nettement progressé ;
- Des augmentations annuelles égalitaires entre femmes et hommes au titre de l'année 2024 ;
- Début 2024, des augmentations individuelles de toutes les femmes qui ont été en congé maternité entre le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et le début d'année 2024.

### **HiPay s'est également fixé des objectifs de progression via les mesures suivantes :**

- Monitoring trimestriel des écarts de rémunération, analyse des écarts et rattrapage salarial le cas échéant ;
- Vigilance particulière lors des recrutements afin d'assurer une égalité salariale ;
- Favoriser et promouvoir l'accès des femmes aux postes à responsabilité par une communication interne forte incitant chacune et chacun à postuler aux responsabilités.

[Publication de 2023 à retrouver ici.](#)



HiPay est un prestataire de services de paiement global. En exploitant la puissance des données de paiement, nous participons à la croissance de nos marchands en leur donnant une vision à 360° de leurs activités.

Plus d'informations sur [hipay.com](https://hipay.com). Retrouvez-nous également sur [LinkedIn](#).

HiPay Group est coté sur Euronext Growth (code ISIN : FRO012821916 – ALHYP).

#### Relations Presse

**Eric Meynard (DGA)**

+33 (0)6 98 04 33 07

[emeynard@hipay.com](mailto:emeynard@hipay.com)